



H A R L A Y
A V O C A T S

Communiqué de presse – Mai 2021

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE LINKFLUENCE PAR MELTWATER B.V.

La société Meltwater B.V., un des leaders mondiaux de veille des médias et réseaux sociaux en ligne, a procédé à l'acquisition de la société Linkfluence, société française spécialisée dans l'écoute et l'analyse du web social pour un montant de 50 millions d'euros.

Fondée en 2006, Linkfluence est une start-up française, leader européenne de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'exploitation des médias sociaux en vue d'informer les consommateurs. Grâce à sa suite logicielle Radarly, Linkfluence propose des solutions uniques aux entreprises afin d'accompagner les services marketing, communication ou encore les community managers dans la perception et l'analyse de l'expérience client. Linkfluence dispose de sept bureaux à travers le monde, emploie plus de 250 personnes et compte parmi ses clients certaines des plus grandes marques mondiales.

Cette acquisition, la première de Meltwater depuis sa cotation sur Euronext Growth Oslo fin 2020, s'inscrit dans une volonté de croissance de la société norvégienne au travers d'investissements dans le domaine des médias sociaux.

Ce rapprochement permettra à Meltwater de continuer son développement et à Linkfluence de renforcer ses capacités d'innovation, afin de proposer à ses clients l'offre la plus complète possible. Avec cette acquisition, Meltwater entend ajouter une solution supplémentaire à sa suite sociale, qui devrait profiter à 28.000 clients à travers le monde.

Marie-Laure de Cordovez, Thibault Chareton (associés), **Ornella Towanou** et **Anouck Larreya** (collaboratrices) du cabinet Harlay Avocats ont conseillé Linkfluence et ses associés dans le cadre de cette cession aux côtés du cabinet Jones Day. La société Meltwater était assistée par les équipes des cabinets Schjodt et EY Société d'Avocats.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie Laure de Cordovez ou Thibault Chareton :
mlcordovez@harlaylaw.com / tchareton@harlaylaw.com

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.

HARLAY AVOCATS
Paris